

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Novembre 1997

ETH-ZÜRICH
27. Nov. 1997
BIBLIOTHEK**Le désert des Tartares ?****Editorial**

Le désert des Tartares ? 3

Maintien de l'ordreLe maintien de l'ordre
en France de 1830 à nos
jours (1)
Col H. de Weck 6**Service d'appui**L'armée à Genève lors
de la venue
de Yasser Arafat (1988)
Of spec C. Bonard 12

Halte ou je tire !

Div E. Dénéreaz 18

Suisse-EuropeRéorientation de la politique
suisse
Cons. aux Etats E. Rochat 25Des officiers de milice chez
des officiers de réserve
Div Ph. Zeller 30**Actualité**Le Swiss Raid Commando
M.-M. Greub 32**Histoire**Les milices du Comté
de Neuchâtel (1618-1648)
Lt D. Queloz 35**Idées de lecture**Livres à offrir
ou à se faire offrir 41**Nouvelles brèves** 44**Courrier des lecteurs** 46**Revue des revues** 47

Cap F. Schmutz

RMS-Défense Vaud

I-VI

On connaît le chef-d'œuvre de Dino Buzzati, *Le désert des Tartares*. Sur la frontière Nord d'un Etat monarchique, le fort Bastiani, situé en montagne, barre un passage obligé à la sortie d'un désert. Depuis bien longtemps, aucun indice de la moindre menace de la part des Tartares. Lorsque des troupes tartares font leur apparition, avec la mission pacifique de marquer la frontière avec des bornes, personne n'arrive à imaginer qu'il y ait le moindre risque. Et pourtant, des années plus tard, elles attaqueront le fort...

Or donc, dans la seconde moitié du mois d'octobre 1997, le Conseil national et le Conseil des Etats refusent une partie de la modernisation de nos obusiers blindés, bien que le programme comprenne deux phases, l'une prévue dans un avenir proche, l'autre après l'an 2000. Une majorité de députés n'a rien voulu entendre de la partie conditionnelle de ce programme, de la « décision réservée » du Conseil fédéral qui prévoyait le « retrofit » d'une seconde tranche de *M-109*, à condition que la situation en Europe le justifie et qu'une nouvelle réforme de l'armée ne rende pas la mesure inutile.

Au départ, les libéraux, d'accord pour une fois avec les socialistes, refusent le principe même de cette

modernisation, prétendant qu'elle est parfaitement inutile au vu des menaces actuelles. Sur une proposition de compromis lancée par les démocrates-chrétiens, la première tranche proposée par le Conseil fédéral est acceptée.

Dans ce débat, qui a tort, qui a raison ? Le chef de l'état-major général ? Le Conseil fédéral ? Les conseillers nationaux qui soutiennent le programme d'armement 1997 ? Ceux qui appuient la solution de compromis ? Ceux qui jugent « obscène » le programme d'armement 1997, comme Roger de Diesbach dans *La Liberté* ?

Qu'importe ! Il faut dépasser un débat que l'on peut supposer empreint de populisme et rappeler quelques principes. Toutes appréciations de situations faites, peut-on exclure totalement, à moyen et à long terme, donc dans les quinze à vingt ans, tout risque de conflit en Europe, qui toucherait la Suisse ? Si oui, il conviendrait de se montrer logique et de retirer tous les systèmes d'armes prévus pour des combats terrestres mécanisés (*Char 68*, *Leopard-2*, obusiers blindés, *Bison* dans nos forteresses), de démanteler la protection civile. Tout cela ne sert plus à rien !

Comment imaginer de vendre ces matériels in-